



DOSSIER

BUDGET 2021

la Gazette

D'ALBIGNY SUR Saône

www.mairie-albignysursaone.fr





ÉTAT CIVIL

DÉCEMBRE À AVRIL 2020/2021

Naissances

BIHAN Léna Louise Léonie

le 28 décembre 2020

REBOUT ANZAN Ęma-Liv Lilia

le 13 février 2021

GUIN Albane Nicole Sylvie le 5 mars 2021

VORS Côme Paul Auguste le 7 mars 2021

EL MANSSOURI Kamil le 26 mars 2021

COVACIU Avram le 01 avril 2021

Mariages

AUBERT Roland et **PERROT** Anna

le 12 mars 2021

GRANGE Patrick et **GIDROL** Virginie

le 10 avril 2021

Décès

M. GARCIA Andrés le 18 avril 2021



Revue d'information municipale

Tirage 1 500 exemplaires - Diffusion gratuite

• Directeur-gérant de la publication **Yves Chipier Maire** • Rédacteur en Chef **Gilbert Convard** • Comité de rédaction **David Entibi, Séverine Dessalces, Georgette Fondjo, Thierry Goyet, Camille Peyrache** • Documentation - diffusion **Mairie d'Albigny sur Saône** • Création - rédaction - mise en page - impression **Pagina Communication**



Magazine imprimé par un imprimeur certifié "imprim'vert", label garantissant la gestion des déchets dangereux dans les filières agréées et 14001 protection de l'environnement. Impression sur un papier issu d'usines ISO 14001 respectant les règles de la gestion forestière durable.

DISTRIBUTION GRATUITE DE 20 000 COMPOSTEURS INDIVIDUELS

En 2021 la Métropole et la Municipalité s'engagent

Conformément à la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et l'économie circulaire, la mise en place d'une solution de tri à la source des biodéchets est obligatoire d'ici le 31/12/2023.

La Métropole en partenariat avec la Mairie d'Albigny va mettre à disposition des habitants qui ont un accès privatif à un jardin et qui s'engagent à respecter les consignes d'utilisation, des composteurs individuels gratuits. ▶

+ D'info et dossier d'inscription: à télécharger sur le site Internet de la Métropole (dans la limite de 20 000 pièces distribuées sur l'ensemble de la Métropole en 2021)

SOMMAIRE

Édito	p3
L'information municipale	p4
Social	p10
Éducation et jeunesse	p11
Vie de la commune	p13
Travaux	p20
Dossier	p23
Une histoire, un village	p30
Association	p31
Tribunes d'élus	p34
Rubrique médicale	p35



Nouveau, prolongez la lecture de la gazette sur votre mobile.

Scannez ce code une seule fois et accédez à tous les liens présents dans cette gazette.

Ils sont signalés par





Yves CHIPIER,
Maire

Chères Albignolaises,
Chers Albignolais,

Le budget 2021 qui vous est présenté dans cette Gazette de printemps est une illustration du monde qui nous attend, marqué par les incertitudes, les craintes, la prudence, mais aussi l'espoir.

Avec mon équipe nous l'avons ainsi conçu comme un acte de foi en notre avenir ! Forts d'une gestion rigoureuse et de la dynamique de notre territoire que nous ne cessons d'encourager.

Ce budget conjugue donc des mesures conservatoires et des ambitions d'avenir pour Albigny :

- **Pas de hausse** de la part communale **de la fiscalité.**
- **Des projections raisonnables en matière de recettes** considérant les inconnues économiques et fiscales existantes.
- **Des projets d'investissements significatifs :** de la rénovation de l'Espace Henri Saint Pierre en passant par des aménagements destinés à améliorer la sécurité de nos concitoyens, des travaux d'enfouissements de réseaux sans oublier les études qui forgeront les axes des chantiers du mandat (pôle enfance, utilisation de la gare, rénovation thermique de nos bâtiments communaux...), les projets sont nombreux !

Pour conserver ce rythme, soyez assurés que les services et les élus sont sur le pont quotidiennement pour garantir la bonne gestion de notre collectivité et l'optimisation de l'ensemble des services mis à votre disposition : état civil, enfance jeunesse, aide aux associations, festivités et animations (quand elles auront enfin lieu), action sociale... En tant que Maire, **je multiplie les échanges**

avec nos partenaires institutionnels pour apporter à Albigny aides et subventions (Métropole, Région, État...) en financements directs ou indirects.

À cet égard, la politique de la nouvelle majorité métropolitaine nous impacte directement, cette dernière ayant significativement modifié les attributions des ressources communautaires aux communes. Par exemple, **les fonds qui nous étaient alloués l'année dernière encore pour la voirie vont être divisés par deux en 2021.**

Le plan d'investissement métropolitain est lui aussi profondément modifié : hier encore attribué par commune, **demain il sera intégré à un plan de territoire pour les 17 communes du Val de Saône!** Tout l'enjeu sera donc de maintenir le dynamisme de notre territoire, notamment par l'optimisation de la répartition de l'enveloppe intercommunale ; Mais qui seront les laissés pour compte ?

Si l'État impacte lui aussi de manière significative **notre capacité de gestion avec la suppression de certaines fiscalités**, de nos ressources propres et des systèmes de péréquations toujours plus lourds, restons optimistes et croyons en la relance par l'investissement public, alors même que les Institutions se montrent hésitantes et peu visionnaires.

Pour 2021, je vous présente donc un budget primitif fidèle à mes objectifs de rigueur financière, dans le respect de mes principes de sincérité et d'équilibre budgétaire annoncés.

Gageons que si l'État laisse aux communes du pouvoir et des moyens elles seront le meilleur maillon de la reprise économique.

Soyez alors assurés qu'Albigny ne sera pas en reste.

Prenez soin de vous,

ÉLECTIONS RÉGIONALES 2021

Rendez-vous les dimanches 20 et 27 juin



Cette année les **bureaux de vote** seront situés au groupe scolaire les Frères Voisin :
2, chemin du Trou du Chat



3 possibilités pour s'inscrire sur les listes électorales :

- 1 • En ligne sur www.service-public.fr - rubrique : [Accueil](#) / [particuliers](#) / [Papiers - Citoyenneté](#) / [Élections](#) / [Listes électorales](#)
- 2 • A l'accueil de la Mairie d'Albigny-Sur-Saône
- 3 • Par courrier à Mairie - service Élections - 25 avenue Gabriel Péri - 69250 Albigny-sur-Saône



Vous avez changé d'adresse sur Albigny

Vous devez **impérativement** informer la mairie de votre nouvelle adresse

- Soit en venant en Mairie avec votre justificatif de domicile ET justificatif d'identité
- Soit par mail à d.girodet@mairie-albignysursaone.fr en joignant la version numérisée de votre justificatif de domicile ET justificatif d'identité

Vous êtes jeunes majeurs inscrits d'office

Les jeunes français qui auront 18 ans avant les élections sont **inscrits automatiquement** sur les listes électorales par l'INSEE dès lors qu'ils ont procédé à leur recensement citoyen sur la commune d'Albigny dans l'année de leurs 16 ans.

Si vous n'avez pas reçu votre carte d'électeur, pensez à vérifier votre inscription auprès de la mairie en téléphonant au : 04 72 08 01 72 ou directement sur le site de l'INSEE.

INFOS

Depuis le du 11 avril, un nouveau dispositif intitulé **MAPROCURATION** est en service. Il permet aux électeurs qui souhaitent donner procuration pour un scrutin de le faire en se connectant sur : www.maprocuraiton.gouv.fr puis en s'authentifiant sur le portail FranceConnect rubrique : Comment se connecter à Maprocuration ? Après avoir saisi vos informations sur MAPROCURTION vous avez jusqu'à 2 mois pour vous rendre dans une Gendarmerie ou un Commissariat pour faire valider votre procuration qui sera ensuite transmise par voie dématérialisée à la mairie concernée.

ATTENTION AUX ARNAQUES !

Sur Internet la vigilance est de rigueur :

Différents sites proposent de délivrer des actes d'État Civil contre une rémunération alors que ce service est gratuit en mairie.

BON À SAVOIR

La demande d'un acte d'État Civil par Internet est une démarche administrative gratuite.

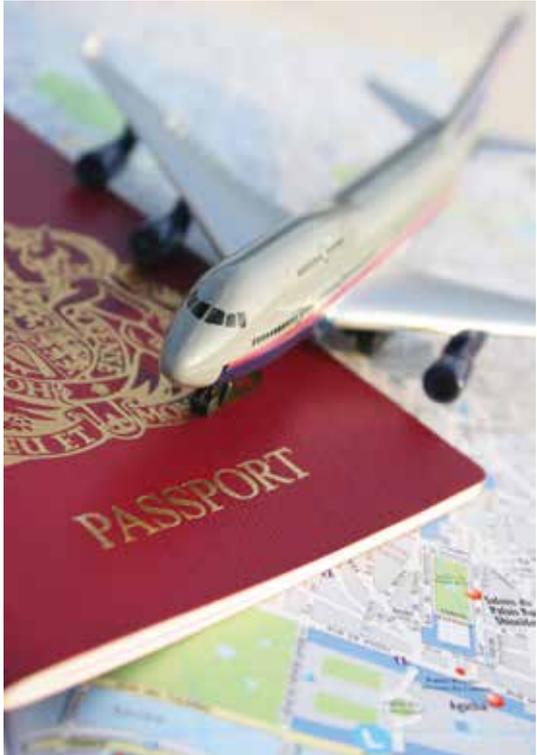
- Si vous avez besoin d'un acte de naissance, de mariage ou de décès adressez-vous directement à la mairie de l'évènement.
- Si vous faites la démarche sur Internet, pour ne pas vous faire « arnaquer » commencez par sélectionner le portail citoyen de la commune qui vous intéresse, puis choisissez la copie de l'acte que vous souhaitez obtenir et remplissez le formulaire dédié.

Des sites commerciaux donnent l'impression d'être des sites officiels de l'administration alors qu'il n'en est rien mais qu'ils se contentent simplement de faire la demande d'acte à votre place et vous facturent le service !

Au mieux vous recevrez les documents dans un délai plus ou moins long mais bien souvent vous ne recevrez rien.

Avec cette technique, ces sites récupèrent vos données bancaires ce qui est plutôt ennuyeux.

Dans tous les cas, rappelez-vous que **la délivrance d'un document administratif est toujours gratuite.** ▶



Renouvellement de carte d'identité ou passeport

Pour demander le renouvellement d'un titre d'identité vous pouvez vous rendre dans la mairie de votre choix et prendre vous-même rendez-vous.

Si vous souhaitez aller à la mairie de Neuville vous devez prendre rendez-vous au préalable, en téléphonant à la mairie d'Albigny au : 04 78 91 31 38

Il vous faudra faire une pré-demande en ligne sur le site www.service-public.fr rubrique : Accueil / particuliers /Papiers - Citoyenneté / identité-authentification



HORAIRES D'ÉTÉ DES DÉCHÈTERIES DE LA MÉTROPOLE

1^{er} avril au 31 octobre

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et 13h30 à 18h

- Le samedi : de 8h30 à 18h30
- Le dimanche : de 9h à 12h
- Fermé les jours fériés

Les déchèteries restent ouvertes pendant le confinement. Le port du masque y est obligatoire. ▶

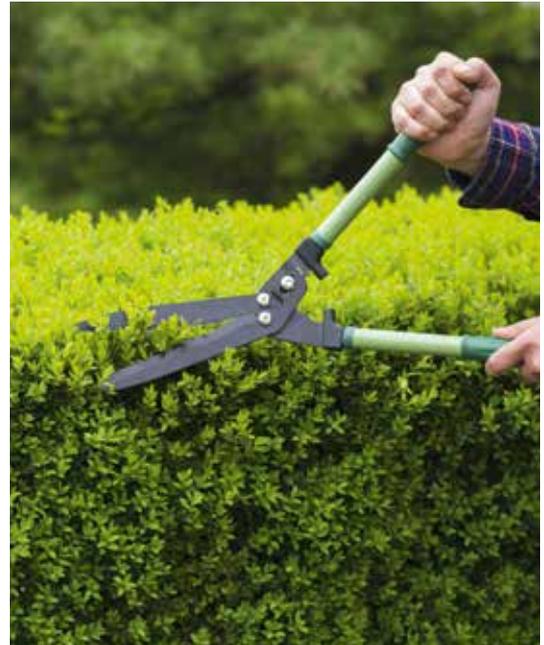


STOP AUX DÉJECTIONS CANINES

Un fléau pour tous

Trop de déjections canines jonchent encore les parcs et les rues d'Albigny malgré les affichages d'interdiction et la distribution gratuite de sacs pour les ramasser.

La mairie en appelle au civisme des propriétaires de chiens pour que les choses changent et pour éviter d'en arriver à la verbalisation de 68 euros prévue par la loi (art. R632-1 du Code pénal). ▶



TAILLER SES HAIES

Une obligation légale



La Mairie rappelle qu'il est interdit de laisser dépasser de la végétation sur la voie publique au risque de voir sa responsabilité personnelle engagée.

Au printemps, haies, branches d'arbres ou d'arbustes doivent être taillées par les propriétaires ou locataires des terrains sur lesquels ils sont plantés. Que votre terrain soit mitoyen du domaine public ou de celui d'un particulier voisin, vos végétaux ne doivent pas dépasser la limite de propriété et leur hauteur ne doit pas excéder 2m si la plantation est à moins de 2m de la limite de propriété. Pas de hauteur limitée si l'arbre est au-delà de 2m de la limite de votre terrain. Outre la réglementation en vigueur, ces obligations répondent à des impératifs de sécurité (visibilité des voitures, circulation des piétons, protection des lignes EDF et Télécom) et au respect du bien commun. ▶



LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX

Que faire si je trouve un oisillon hors du nid ?



Au printemps, certains oisillons s'aventurent au sol sans être pour autant abandonnés : dans la plupart des cas, les parents sont partis chercher de la nourriture ou attendent qu'un potentiel danger s'éloigne (peut-être vous !).

Les questions à se poser face à un oisillon au sol

(source : LPO Rhône)



- **Est-il blessé ?** Si oui, contactez l'Hirondelle centre de soins pour animaux sauvages au 04 74 05 78 85



- **A-t-il des plumes ?** Si oui, c'est un jeune oiseau en pleine émancipation.



- **C'est un poussin. Voyez-vous le nid ?**
 - Si non, contactez l'Hirondelle centre de soins pour animaux sauvages au : 04 74 05 78 85
 - Si oui, Remettez-le dedans. Les oiseaux ont un odorat très peu développé. Le fait de le toucher n'entraînera pas le rejet par les parents. **Manipulez-le toutefois le moins possible et avec des gants.**



- **C'est un jeune oiseau en pleine émancipation. Est-il en danger immédiat (voitures, chats, point d'eau...) ?**
 - Si non, ne faites rien. Les parents continuent de s'en occuper. Il sera bientôt autonome.
 - Si oui, **déplacez-le à proximité dans un endroit abrité**
 - › Placez l'oisillon en hauteur, sur une branche ou un muret, ou alors préparez un carton (boîte, panier ou cagette) avec une litière confortable comme du papier journal, essuie-tout ou tissu polaire.
 - › Accrochez une corde ou une ficelle en forme d'anse sur le dessus ou faire quatre trous sur un côté du carton : deux en haut et deux en bas pour passer deux ficelles afin de pouvoir l'accrocher.
 - › Placez l'oisillon dans le contenant et fixez-le à un tronc. Respectez ces règles : une hauteur minimum d'1,50 m et loin de tout support de saut pour éviter que des prédateurs (ex le chat) puissent y accéder, à un rayon de 20 m maximum du lieu de découverte de l'oisillon, stable et ouvert sur le dessus.
 - › Regardez discrètement à distance si les parents reviennent nourrir les oisillons. Si vous ne constatez pas de signe d'adultes dans les une à deux heures suivantes, contactez le centre de soins.

INFOS

Vous avez trouvé un autre animal sauvage en détresse (blessé ou un jeune qui semble seul) : avant toute intervention, ne le manipulez pas et contactez la LPO ou le centre de soins.



Votre aide est précieuse ! Il ne faut en aucun cas nourrir ou abreuver un animal sauvage sans consigne de professionnels. Évitez-lui du stress, ne le manipulez pas !

+ D'info :
LPO délégation du Rhône 04 28 29 61 53
Hirondelle, centre de soins pour animaux sauvages 04 74 05 78 85
<https://www.lpo.fr/animauxendetresse>

COURIR POUR ELLES 2021

Un mouvement solidaire qui s'adapte !

L'association courir POUR ELLES, reconnue d'intérêt général, est engagée dans la lutte contre les cancers féminins.



Ses missions :

- PRÉVENIR la maladie via la promotion de l'activité physique au quotidien.
- SOUTENIR les femmes en soin par le financement d'Activité Physique Adaptée (APA).

En 2021, pour répondre aux normes sanitaires en vigueur pendant la pandémie, courir POUR ELLE innove et adopte une nouvelle solution technologique : **Une course « audio-guidée » grâce à une application mobile !**

Chaque participant pourra réaliser son parcours à la date et à l'heure de son choix courant mai, évitant ainsi les engorgements au Parc de Parilly.

4 Formats de courses différents sont proposés :

- 5 km Marche
- 5 km Course
- 10 km Marche
- 10 km Course

Spécificité cette année, l'édition 2021 est ouverte aux hommes parce qu'ENSEMBLE ON EST PLUS FORTS ET ON VA PLUS LOIN !

En participant à cette 12^e course, vous permettrez à l'association d'assurer ses missions puisque **75% du prix d'une inscription y sont dédiés.**

Depuis 2015, **+ de 5 000 femmes ont été soutenues !**

Un dossard vendu, une femme en soin accompagnée !

Un dossard acheté, une femme en soin aidée !

Seul, en famille, entre amis, club, entreprise, municipalité, rejoignez courir POUR ELLES. ▶



+ D'info :

www.courirpourelles.com

Inscription : Courir POUR ELLES 2021, laissez-vous guider ! (njuko.net)

LA MÉTROPOLE INVESTIT POUR LES MOBILITÉS DOUCES et subventionne les acquisitions de vélos des grands lyonnais

Pour lutter contre la pollution, les gaz à effets de serre et le réchauffement climatique, la Métropole va investir 200 Millions d'€ dans des infrastructures dédiées aux vélos et aux piétons.

Dans cet objectif, elle encourage les modes de déplacements vertueux et met en place une politique d'incitation financière pour aider les acquéreurs de vélos (électriques et non électriques, familiaux, pliables ou pour personne à mobilité réduite) ayant de faibles ressources.

Une disposition valable jusqu'au 31 décembre 2021. ▶

+ D'info et calcul des aides sur Internet :
<https://www.grandlyon.com>
rubrique prime vélo.



www.grandlyon.com

PARKING DU CÈDRE Réglementation du stationnement

Par arrêté municipal du 15 mars 2021, le stationnement des véhicules est désormais réglementé sur le parking du Cèdre situé place Verdun.



6 Places réservées aux véhicules des forains du marché sont identifiées « en épi » et marquées d'un panneau d'**interdiction de stationner le samedi matin de 4h à 15h.**

Pour mémoire un dispositif de barrières est mis en place à cet effet chaque semaine dès le jeudi matin. ▶

L'AIAD SAÔNE MONT D'OR

Bénéficiaires et missions

Unique sur le secteur du Val de Saône, l'Association Intercommunale d'Aide À Domicile est un service d'aide et d'accompagnement à domicile autorisé et tarifé par la Métropole Grand Lyon, centré sur les besoins de ses usagers.



Habitué à travailler en réseau, l'AIAD s'adapte au besoin de chaque personne. C'est donc dans le respect de l'autre, l'écoute active et attentive, la bienveillance et la confiance qu'elle accompagne les personnes en situation de dépendance désireuses de rester à leur domicile : aide à la personne, à l'entretien du cadre de vie, à la vie sociale et portage des repas à domicile. Pour aller plus loin dans l'accompagnement, l'AIAD propose des ateliers de prévention : - de la gym douce pour prévenir les chutes des seniors - de l'aide aux aidants pour leur permettre de mieux vivre la situation - un apprentissage des outils numériques pour favoriser l'autonomie et rompre l'isolement...

Les élus de l'intercommunalité pleinement engagés

Les Maires composent le Conseil d'Administration de l'AIAD et des conventions pour le versement de subventions ont été signées avec les 13 communes membres : - Albigny-sur-Saône - Cailloux-sur-Fontaines - Collonges-au-Mont-d'Or, Couzon-au-Mont-d'Or - Curis-au-Mont-d'Or - Fleurieu-sur-Saône, Fontaines-Saint-Martin - Fontaines-sur-Saône - Montanay, Neuville-sur-Saône - Rochetaillée-sur-Saône - Sathonay-Village - Saint-Romain-au-Mont-d'Or. Ce fonctionnement est la

garantie d'une politique tournée vers les bénéficiaires. Tous les élus ont pour volonté d'accompagner l'action sociale en faveur des aînés, des personnes en situation de handicap et des plus isolés. Ils ont aussi pour objectif de créer des liens entre les services sociaux et les acteurs du médico-social pour un accompagnement coordonné des bénéficiaires.

Des professionnels qui mettent du sens dans leurs actions

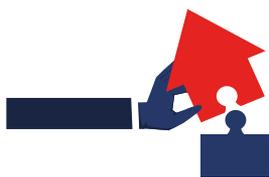
Les métiers liés à la gérontologie et à la dépendance sont essentiels face au vieillissement de la population et aux besoins et permettent de faire de belles rencontres. Les échanges avec les aidés sont riches, le rôle des intervenants à domicile est essentiel : ils aident les bénéficiaires à se sentir mieux et à être heureux.

Si vous aimez vous occuper des autres, que la dépendance vous touche, n'hésitez pas à postuler auprès de l'AIAD qui recrute. En travaillant auprès des personnes fragiles, vous donnerez du sens à votre vie professionnelle. ▶

+ D'info : Bénéficiaires ou candidats :
Ancienne mairie : 54, rue Gambetta
69270 Fontaines-sur-Saône
04 78 22 79 17
contact@aideadomicile.fr
www.aiad-aideadomicile.fr

HORAIRES D'OUVERTURE :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30
et de 14h à 17h30
RDV possible en dehors de ces horaires.



FUSION DES ÉCOLES

Approuvée

Le 29 octobre dernier, le Maire Yves Chipier et son Adjoint au scolaire Philippe Leyreloup ont reçu Thierry Gozzi, Inspecteur d'Académie, pour évoquer le projet du regroupement des écoles maternelle et primaire de la commune.

Ce regroupement fait suite au prochain départ à la retraite de madame Froquet, Directrice de la maternelle et une demande de monsieur Mathieu, directeur de l'élémentaire pour une augmentation de son temps de décharge hebdomadaire. En novembre madame Froquet et monsieur Mathieu ont convoqué les parents d'élèves et la Municipalité pour organiser deux conseils d'école extraordinaires en décembre.

Le 8 décembre, lors du conseil extraordinaire de l'école maternelle un vote de l'ensemble des participants a validé la procédure. Le 10, lors du conseil de l'école primaire, l'ensemble des votants moins la voie d'une représentante des parents d'élèves a voté pour le regroupement des deux écoles. Ce regroupement va permettre de réunir les effectifs des deux écoles et d'éviter la fermeture d'une classe en primaire. Car, **si l'effectif de la maternelle n'a cessé d'augmenter depuis quelques années celui du primaire flirte avec la limite du seuil de fermeture.** Ce regroupement permettra aussi au futur directeur du groupe scolaire d'avoir une journée de décharge supplémentaire. Ce qui portera ce temps à 2 jours/semaine. Pour mémoire : Le directeur du primaire avait 1 journée/semaine et la directrice de la maternelle 1 jour/mois. Soit un gain de 3 jours de décharge par mois. ▸

+ D'info :

L'inscription en primaire après la maternelle sera automatique.

GRATUITÉ DE L'ÉTUDE SURVEILLÉE

votée par le Conseil municipal

Retour en arrière pour comprendre la motivation de la Municipalité à cette décision.

En 2018, suite à la modification des rythmes scolaires par le gouvernement, un projet d'étude surveillée a été mis en place par le directeur de l'école et l'ancienne Municipalité. Ce projet prévoyait l'embauche par l'école et le financement par la Mairie du personnel nécessaire. Une charge d'environ 6 000€ annuels.

La Mairie avait alors envisagé une tarification forfaitaire de 15€ payée par les familles par période scolaire*. Soit 60€/an. Cette facturation a été mise en place la 1^{ère} année, en 2018 mais à l'époque la délibération ne prévoyait pas de tacite reconduction du projet. En 2019 et 2020 les délibérations devant permettre de collecter les participations des familles n'ont jamais été présentées en Conseil municipal et de fait, les heures d'étude surveillée annoncées payantes n'ont jamais été facturées, ni payées.

Le 9 mars 2021, le Conseil municipal a proposé et voté à l'unanimité de ne pas réclamer les frais d'étude surveillée en cours et de déclarer la gratuité de ceux à venir. En espérant que les familles ayant de faibles revenus pourront de ce fait inscrire leurs enfants à l'étude surveillée pour la fin de l'année scolaire. ▸

* La période scolaire correspond au temps scolaire entre deux sessions de vacances, soit 6 semaines à chaque fois.



RÉORGANISATION DE LA RESTAURATION SCOLAIRE EN PÉRIODE COVID

Nouvelles règles et nouveaux aménagements

Le 3 février, la mairie a reçu un document du Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports, sur les mesures relatives à la distanciation entre classe dans le 1^{er} degré. Des mesures devant être mises en œuvre au plus tard le 8 février.

La Municipalité a immédiatement convoqué une réunion du personnel et fait une visite des locaux pour envisager les mesures à prendre avant le retour des vacances de février. Depuis et jusqu'à nouvel ordre lorsque la cantine fonctionne :

- Le port du masque obligatoire à la cantine tant que l'élève ne consomme pas.
- Le brassage entre les groupes est interdit et la distanciation est de rigueur.
- Le balisage des sens de circulation et des espaces d'attente doivent être matérialisés.
- Il est préconisé de contrôler le renouvellement régulier de l'air. Pour faciliter cette opération la Mairie a financé avec une participation du Conseil régional, **3 purificateurs d'air** qui ont été installés dès janvier, en présence de Karine Lucas, Conseillère régionale et Conseillère municipale de Couzon au Mont d'Or.



La plupart de ces conditions étant déjà en vigueur avec la précédente organisation, restaient 2 points à satisfaire :

- Trouver une nouvelle organisation concernant l'espace d'1m entre les tables et l'espace d'au moins 2m nécessaires entre les groupes constitués. Pour cela, 4 services de 2 groupes ont été programmés. Les 2 heures (11h20 à 13h20) de la pause méridienne ne suffisant pas, une demande de dérogation sur les horaires de scolarité et de pause méridienne a été faite à monsieur Guzzi Inspecteur d'Académie le 17 février et obtenue le 19 pour une rentrée le 22.
- Mettre en place le balisage des sens de circulation et des espaces d'attente. Une simple ligne médiane séparant le couloir en deux parties identiques a été tracée par les services techniques avec des flèches collées au sol pour répondre aux consignes du Ministère. Elle est située entre la double porte qui donne sur la cour et celle de la salle à manger de la cantine. ▶

ALAIN BONY NOUS A QUITTÉS

Albignolais au grand cœur

Alain Bony, ancien Conseiller municipal et Secrétaire adjoint de l'association « Les Amis du Jumelage » nous a quittés le 5 mars dernier.



Diplômé de chimie, passionné par la recherche et la transmission des savoirs, Alain était un homme engagé à l'écoute et discret, toujours souriant même dans l'adversité, notamment face à la maladie qui l'a emporté trop tôt.

Entrepreneur dans l'âme, il avait créé en 1974 sa 1^{ère} auto-école à Miribel avant de venir s'installer dans le Val de Saône en 1988 où il avait développé l'apprentissage de la

navigation fluviale et fait passer le permis hauturier à de très nombreux Lyonnais.

Ses 2 mandats de Conseiller municipal d'Albigny, membre de la commission Travaux, ont fait apprécier sa compétence et sa générosité notamment lorsqu'il a mis ses bateaux à disposition de la population pendant des inondations d'Albigny.

Son engagement au sein de l'association « Les Amis du Jumelage », sa disponibilité pour aider et représenter l'association auprès de notre commune jumelle Ringsheim resteront à l'esprit de tous les adhérents ici et outre-Rhin.

Les hommages, du monde politique dans lequel il était engagé, de ses amis d'Albigny et de Ringsheim, ont été nombreux pour saluer sa mémoire. Alain Bony était une belle personne au cœur bienveillant ouvert au partage et à l'amitié.

La Municipalité et Les Amis du Jumelage expriment leur tristesse et réitèrent leurs sincères condoléances à Denise son épouse, à ses enfants, petits-enfants, arrières petits-enfants et à ses proches. ▶



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Des projets à foison

Le CME a retenu 2 projets phares parmi la longue liste de propositions d'actions faite par ses élus pour le mandat :



La réhabilitation du parcours santé :

Après avoir pris conscience de l'état de vétusté des panneaux de signalétique et des équipements du parcours de santé, les jeunes élus ont décidé sa réhabilitation. Ils ont identifié les rénovations nécessaires : - la réparation ou le remplacement de certains agrès - le nettoyage de la végétation qui les entoure - l'actualisation de la signalétique...

Dans un premier temps, Salomé, Pauline, Emmie et Hugo vont rédiger un courrier au Syndicat Plaine Mont d'Or, gestionnaire du site pour demander un devis des travaux à réaliser. Ils seront appuyés dans cette démarche par le Maire qui lui aussi fera un courrier.

L'installation d'une tyrolienne dans le parc de l'Accueil :

Les jeunes vont repérer l'emplacement idéal pour installer une tyrolienne d'après les photos du parc faites par Timéo. Puis, ils sélectionneront sur Internet plusieurs entreprises pour obtenir des devis et étudier la faisabilité du projet. ▶



LA CHASSE AUX ŒUFS

Remplacée par une distribution d'œufs en chocolat

Cette année avec contexte sanitaire exceptionnel, le CME n'a pas organisé sa traditionnelle chasse aux œufs dans le parc de l'accueil.



Pour autant, il a souhaité organiser une distribution pour remplacer l'événement et perpétuer la tradition de Pâques.

En accord avec la Mairie et les directeurs des écoles maternelle et primaire les jeunes élus ont décidé d'offrir des petits sachets d'œufs en chocolat à tous les enfants des écoles.

Le 2 avril à 16h, les agents de la mairie ont installé des tables à proximité des sorties d'écoles et la distribution des œufs a rencontré un vif succès auprès des petits gourmands. ▶



CARTES D'ANNIVERSAIRES DU CCAS

Le CME artistes en herbe

En partenariat avec le CCAS et sa responsable Marie-Christine Corredera, les jeunes du CME se sont vu missionner d'une action artistique.

Il leur a été demandé de créer des modèles de carte d'anniversaire. Chaque mois, leurs aînés recevront un joli dessin sélectionné parmi leurs nombreuses propositions. Un grand merci à tous nos artistes.

En mars, c'est Amélia qui a fait un dessin qui a bien plu à tout le monde et a fait plaisir à ses destinataires. ▶



DÉPLOIEMENT TANT ATTENDU DE LA FIBRE

Albigny progressivement équipée

Avec l'arrivée de la nouvelle équipe municipale, l'implantation des poteaux de la Fibre sur la commune s'est déblocuée en octobre dernier (un projet en attente depuis 2019).



Quelques poteaux ont depuis été posés et consciente des attentes de chacun la Mairie suit de très près le déploiement (communication, suivi, relances,) sur l'ensemble du

territoire communal. Au 4^e trimestre 2020, 153 déploiements individuels ont été réalisés sur un total annuel de 253, preuve manifeste

que l'opération est en cours.

Dans le domaine, la Métropole et la Municipalité ne sont pas donneuses d'ordre, c'est le réseau Orange qui assume la responsabilité des moyens mis en œuvre.

Un planning de réalisation a été demandé sachant que le prestataire choisi par Orange ne peut pas tout traiter l'ensemble du territoire métropolitain en même temps.

L'installation sur toute la Métropole est attendue pour fin 2022, souhaitons que ce soit plus rapide ! ▶

CHANGEMENT DE DIRECTION

au Centre Hospitalier Gériatrique du Mont d'Or

Suite au départ de Charles Dadon le 1^{er} mars dernier, une nouvelle Directrice, Annick Amiel-Grignard, a pris ses fonctions au CHG.

Annick Amiel-Grignard était jusqu'à présent Directrice des Ressources Humaines de l'hôpital de la Croix-Rousse et Directrice de l'hôpital gériatrique Pierre Garraud à Lyon 5^e.

En partenariat avec Maryline Saint-Cyr, Adjointe au Maire et Présidente du Conseil de Surveillance de l'hôpital, Annick Amiel-Grignard cible sa mission sur le lien de proximité avec les équipes, la poursuite et le développement des grands dossiers visant à renforcer et diversifier l'offre de soins, l'amélioration de l'attractivité du CHG auprès des professionnels médicaux et paramédicaux. Des projets qui seront conduits en créant du lien avec Albigny et ses professionnels de santé et avec tous les établissements du Groupement Hospitalier du Territoire.

Actuellement, des organisations sont

mises en œuvre au CHG pour assurer la vaccination contre la COVID des patients et des professionnels du CHG. ▶



Équipe médicale et soignante de l'unité Dahlia 2, avec en civil Annick Amiel-Grignard

YVES COUBRONNE

Flic des stups

Dans une biographie policière palpitante intitulée « FLIC DES STUPS », sortie en librairie le 15 mars, Yves Coubronne, Albignolais d'adoption depuis bientôt 38 ans, Commandant de police en retraite et auteur, nous livre un récit captivant d'une carrière consacrée à la traque des malfrats, dealers et trafiquants de drogue.



En 1980, après une enfance passée à parcourir la campagne pour traquer les braconniers avec son père, garde fédéral de chasse en Picardie, Yves Coubronne entre à l'école de Police de Vannes.

À l'issue de sa formation il est affecté comme gardien de la paix à Lyon où il se distingue par l'arrestation inopinée du gangster et membre d'Action Directe, Émile Ballandras.

Muté à Paris en 1988 en tant qu'inspecteur, il appartient alors au célèbre « 36 quai des Orfèvres ». En poste à la 4^e division de la Police Judiciaire il découvre l'ampleur et les multiples répercussions de la délinquance liée à la toxicomanie.

De retour à Lyon, il crée le GEAD (Groupe Enquête Anti-Drogue) Lyon 5^e/9^e avec lequel il démantèle de très gros trafics, aidé par des entreprises privées de renom qui lui font confiance et lui fournissent assistance et moyens.

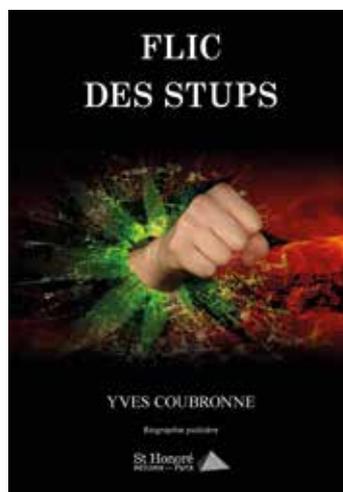
En 2004, chef des « Stups » du Rhône et policier formateur antidrogue international il se déplace en Afghanistan et en Arménie.

En 2010, il est percuté par un camion au guidon de son vélo, sa carrière prend alors une

autre dimension et il est contraint de partir à la retraite à 55 ans en 2013.

Aujourd'hui, Yves Coubronne donne des conférences auprès des étudiants pour sensibiliser aux dangers de la toxicomanie. Son deuxième livre « Louis garde fédéral » vient de sortir. Grand-Père de 4 petits-enfants il est pour eux un conteur d'histoires formidable.

« FLIC DES STUPS » se dévore comme un roman. Rempli d'anecdotes, de coupures de presse, de photos et de récits détaillés, il est le reflet d'une époque et interpelle sur l'opportunité d'une répression policière et judiciaire plus forte qui, dans le respect de la loi pourrait perturber le monde des trafiquants et garantir la sécurité des quartiers dans lesquels ils sont présents ! ▶



« FLIC DES STUPS » édition Saint-Honoré, disponible en librairie, sur Internet et au Tabac Presse d'Albigny.

BIENNALE EN VAL DE SAÔNE 2022

En préparation



Bonne nouvelle ! La Biennale en Val de Saône sera de retour au printemps 2022, dans un Espace Henri Saint Pierre idéalement rénové pour une mise en lumière des œuvres.



Accrochage des œuvres, temps fort de la préparation de la Biennale

Avant cette 7^e édition, retour sur l'historique de cet événement culturel important pour la commune.

En 1987, Albigny et l'association Reg'Art créés un Salon annuel d'Art Contemporain devenu Biennale en 2009.

Avec 50 000 visiteurs et 30 000 scolaires au cours des 28 éditions, cette manifestation a évolué pour répondre aux attentes des exposants et des visiteurs :

- plus de lieux d'expositions de qualité pour les artistes,
- une large ouverture au public qui hésite à se rendre dans les musées et galeries,
- une participation des scolaires qui ont peu accès aux expositions lyonnaises,
- la nécessité d'affirmer l'identité des Monts d'Or et du Val de Saône.

Aujourd'hui, Albigny a mis en œuvre les moyens pour faire de sa Biennale un événement d'envergure ouvert au plus grand nombre :

- en 2022, une Biennale de 21 jours permettra une mini-expo personnelle d'une quinzaine d'œuvres d'une vingtaine d'artistes,
- des visites guidées, gratuites pour les groupes et les scolaires et des stages d'arts plastiques seront organisés pour capter un large public.

Depuis l'origine de cette manifestation, par une politique d'acquisition régulière d'œuvres d'art, Albigny s'est constitué un patrimoine culturel intéressant avec : - 4 sculptures monumentales - 15 peintures - 3 sculptures et 7 dessins visibles par tous dans des lieux publics de la commune : - ronds-points – bibliothèque – mairie - écoles. En 2019, la mairie a sorti un catalogue de cette collection municipale. Un document toujours disponible à l'accueil de la mairie. ▶

+ D'info :

L'appel à candidature pour les artistes est téléchargeable sur le site de la commune et sur celui de la Biennale en Val de Saône.

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



**Se laver très régulièrement
les mains**



**Tousser ou éternuer
dans son coude**



**Utiliser un mouchoir
à usage unique et le jeter**



SI VOUS ÊTES MALADE
**Porter un masque
chirurgical jetable**



**Vous avez des questions
sur le coronavirus ?**

[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

0 800 130 000

(appel gratuit)

ASSAINISSEMENT

Avenue Général de Gaulle et rue Henri Barbusse

Les entreprises mandatées par le Grand Lyon (SOGEA, STRACCHI, POLEN', NOVELTRA et ALBERTAZZI) poursuivent la rénovation du collecteur d'eaux usées et pluviales avec une fin des travaux programmée pour le 3 septembre 2021.



L'entreprise NOVELTRA a réalisé la totalité de l'injection béton pour stabiliser les terres autour des conduites d'égouts. SOGEA travaille, du rond-point de Villevert et sur le quai du Général de Gaulle, à projeter du béton sur l'intérieur de la galerie d'égout afin d'étanchéifier l'ouvrage. Elle installe aussi en face du stade Maret la chambre de vannes destinée à réguler les débits d'eau en cas de fortes précipitations. Une seconde chambre de vanne est prévue sur Couzon en juillet/août 2021.

La société POLEN' effectue le même type de travail que SOGEA sur l'avenue Henri Barbusse.

L'entreprise ALBERTAZZI est chargée de faire la reprise des branchements, la création et les modifications de regards de

tout à l'égout sur l'avenue Henri Barbusse. Quelques branchements restent à réaliser sur cette portion, avant toutes les reprises de branchements du Restaurant des Planches au Rond-point de Villevert. ▶



AVENUE DES AVORAUX

Aménagements cyclistes et piétonniers



Les travaux en cours sur l'avenue des Avoraus vont laisser place au printemps à une CVCB (Chaussée à Voie Centrale Banalisée).

LA CHAUSSÉE À VOIE CENTRALE BANALISÉE (CVCB)

// Réalisée sur une chaussée étroite, la CVCB est un aménagement partagé. Objectifs : apaiser la vitesse et permettre à tous de circuler en sécurité. //

- Les cyclistes circulent sur les parties sécurisées sur le côté, appelées rives.
- Les véhicules circulent à double-sens sur la voie centrale. Lorsqu'ils se croisent, ils ralentissent et se placent derrière les cyclistes avant de la réintégrer.

BON À SAVOIR

En l'absence de trottoir, les piétons cheminent sur les rives.

ONLYMOV.COM
Tous vos trajets en temps réel

Référence : décret n°2015-808 du 2 juillet 2015 relatif au plan d'acteurs pour les mobilités actives et au stationnement.

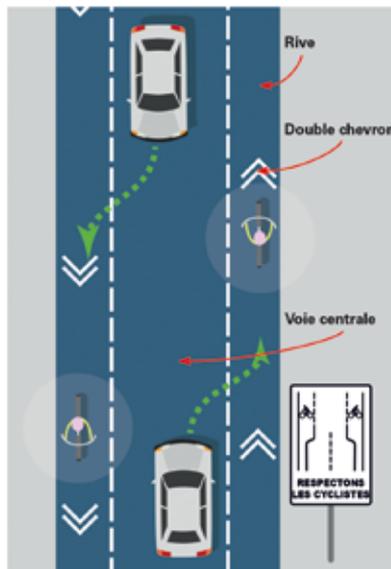


Illustration Métropole de Lyon - Ne pas jeter sur la voie publique - décembre 2020

L'agencement de ce type de voie sécurise les cheminements des piétons et cyclistes avec 1 voie spécifiquement dédiée dans les 2 sens de circulation.

Les automobilistes seront amenés à se déporter avec vigilance sur ces voies en cas de croisement avec un autre véhicule.

Ces changements d'habitudes vont nécessiter une certaine vigilance et adaptation mais ils permettront un partage de la voirie équilibré entre les différents usagers.

Ces travaux entraînant l'installation d'une nouvelle technologie d'éclairage public, il sera désormais possible d'abaisser de 50% l'éclairage de 22h à 5h du matin. La consommation énergétique et le coût financier seront ainsi divisés par 4.

GRANDLYON
MÉTROPOLIS

Cette CVCB entrainera l'abaissement de la limite de vitesse à **30km/h**, soit un temps de parcours de 2 mn contre 1mn 22 secondes aujourd'hui pour une vitesse limitée à 50km/h.

Ces décisions s'inscrivent pleinement dans l'engagement de la Municipalité en faveur des différentes mobilités actives. 📌

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX SECS

Tous les travaux d'enfouissement des réseaux secs : électricité, câble, Télécom, de la route des Monts d'or jusqu'au 41 de l'avenue, des Avoraus sont aujourd'hui terminés.



Les raccordements pour l'alimentation des habitations sont réalisés. Il ne manque plus que la mise sous tension de la nouvelle alimentation par ENEDIS. SFR devrait aussi commencer à reprendre les b r a n c h e m e n t s

individuels et la société ORANGE devrait suivre... Les travaux se situent désormais sur la dernière ligne droite de l'avenue menant à la montée du Chanoine Roulet. Sur cette

partie, l'enfouissement est pour les lignes téléphoniques et l'éclairage public et 2 ou 3 branchements électriques.

Une fois ces travaux terminés (raccordements Télécom, électricité), les câbles électriques aériens et les poteaux seront déposés par SOBECA et il ne restera plus dans le paysage que les nouveaux candélabres d'éclairage public équipés de LED.

D'avril à juin 2021, le chantier se poursuivra sur la Montée du Chanoine Roulet en direction de Curis-au-Mont-d'Or. ▶

PONT ALBIGNY / NEUVILLE

Modification des éclairages

Pour faire des économies d'énergie, depuis le 30 octobre 2020, la mise en lumière du pont de Neuville a été éteinte.



L'éclairage actuel se décompose en éclairage fonctionnel pour allumer la chaussée et mise en lumière de la structure du pont. C'est cette

dernière qui a été arrêtée pour une économie d'énergie annuelle de 4 400€.

L'éclairage fonctionnel pourrait également être rationalisé par un passage aux LED qui permettrait d'aller d'une consommation de 8 800kWh/an pour un coût de 1 300€ à une consommation de 2 300kWh/an pour un coût de 380€ et ce seulement en abaissant l'intensité lumineuse de 50%.

Une réflexion va donc être lancée prochainement avec Neuville pour étudier l'opportunité de lancer ces travaux sachant que le retour sur investissement est de l'ordre 10 ans. ▶



BUDGET 2021

Le 9 mars, le Conseil municipal a voté le compte administratif 2020 (compte de résultats) et le Budget primitif 2021 (projection sur l'année à venir) de la commune. La section de fonctionnement qui gère les affaires courantes et la section d'investissement qui prépare l'avenir structurent le budget de la collectivité.

Cette année, le contexte inédit de la pandémie a conduit toutes les collectivités à adopter leur budget dans un environnement incertain avec une dynamique de la fiscalité et des recettes en recul et une évolution contrainte des dotations de l'État et de la Métropole.

La stratégie budgétaire du mandat implique de faire face aujourd'hui, mais aussi demain, à la crise sanitaire et économique tout en maintenant le développement nécessaire des services en fonction de l'évolution de la population albignolaise.

En soutenant l'économie et donc les emplois par la commande publique et l'investissement, le rôle des collectivités est plus que jamais de mener des politiques économiques volontaristes

pour amortir les effets de la crise...

Pour respecter cette ambition en gardant une trajectoire financière saine, la municipalité a pour objectif une augmentation maîtrisée des charges de fonctionnement et des investissements sur des projets structurants pour améliorer le niveau et la qualité des services aux Albignolais. Sans oublier de mobiliser autant que possible les subventions de l'État, de la Métropole et de la Région.



**LA MUNICIPALITÉ A
POUR AMBITION AFFIRMÉE
D'AMÉLIORER LE NIVEAU
ET LA QUALITÉ
DES SERVICES AUX
ALBIGNOLAIS, TOUT
EN MAÎTRISANT
LES DÉPENSES DE
FONCTIONNEMENT
ET LE PROGRAMME
D'INVESTISSEMENTS.**

LE BUDGET PRIMITIF 2021

Voté

Ce budget est la traduction politique du programme porté par l'équipe majoritaire lors de sa campagne en 2020 et reprend ses principales priorités :

- les services à la population,
- le renforcement de la sécurité avec une réflexion sur le projet de Police intercommunale et un travail sur l'installation de la vidéo-protection.
- l'entretien du patrimoine communal et des voiries,
- la gestion des espaces verts et l'amélioration du cadre de vie,

- l'accueil et l'accompagnement des plus jeunes avec le maintien du budget du groupe scolaire des Frères Voisin, l'amélioration de l'accueil des temps périscolaires, l'entretien des locaux de l'école et des équipements sportifs,
- le soutien aux associations et un travail actif sur la mise en place d'une future programmation culturelle,
- l'installation d'éclairages LED pour une économie d'électricité non négligeable et favorable à la préservation de la planète, tout comme la sensibilisation au gaspillage avec le projet "L'antigaspi à la cantine".

En chiffres



PAS D'AUGMENTATION DES IMPÔTS

Une ferme volonté politique de la Municipalité de ne pas augmenter la part communale des impôts locaux sur son territoire (dans le contexte économique difficile, les élus souhaitent avant tout limiter au maximum la pression fiscale exercée sur les Albignolais). Cependant, les bases d'imposition données par l'État et la Région ont évolué et c'est la nouvelle répartition des dotations qui explique la hausse du produit de la fiscalité...

Coup d'œil dans le rétro



SECTION FONCTIONNEMENT

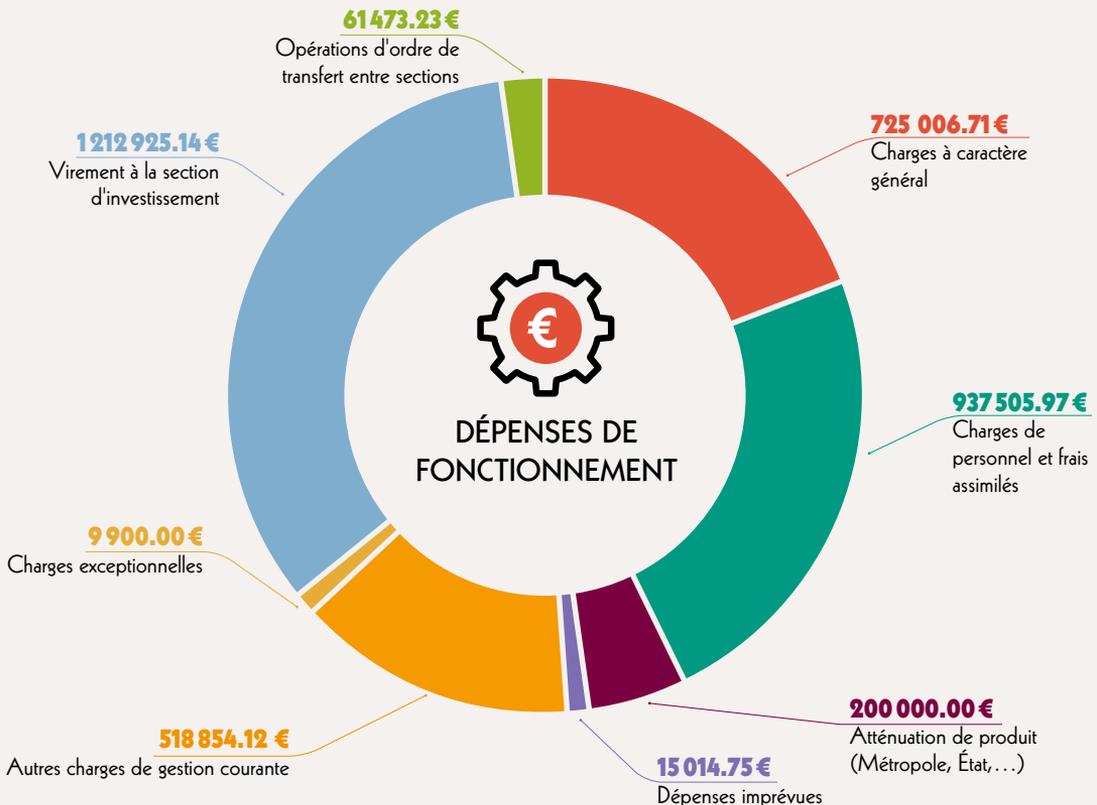
Dépenses de fonctionnement

- » Salaires du personnel municipal.
- » Charges à caractère général (énergie, fluides, réparations, assurances...).
- » Achats de matières premières et de fournitures, prestations de service (contrats de maintenance, restauration scolaire, élagage...).
- » Subventions aux associations et CCAS.
- » Intérêts d'emprunts...



La politique majoritaire est aujourd'hui basée sur le principe de la limitation des dépenses. Même si la marge est limitée par l'augmentation des prix et des frais de personnel liés pour partie à la COVID et aux évolutions de carrières. Des évolutions bien méritées au regard de l'investissement des agents pour la collectivité !

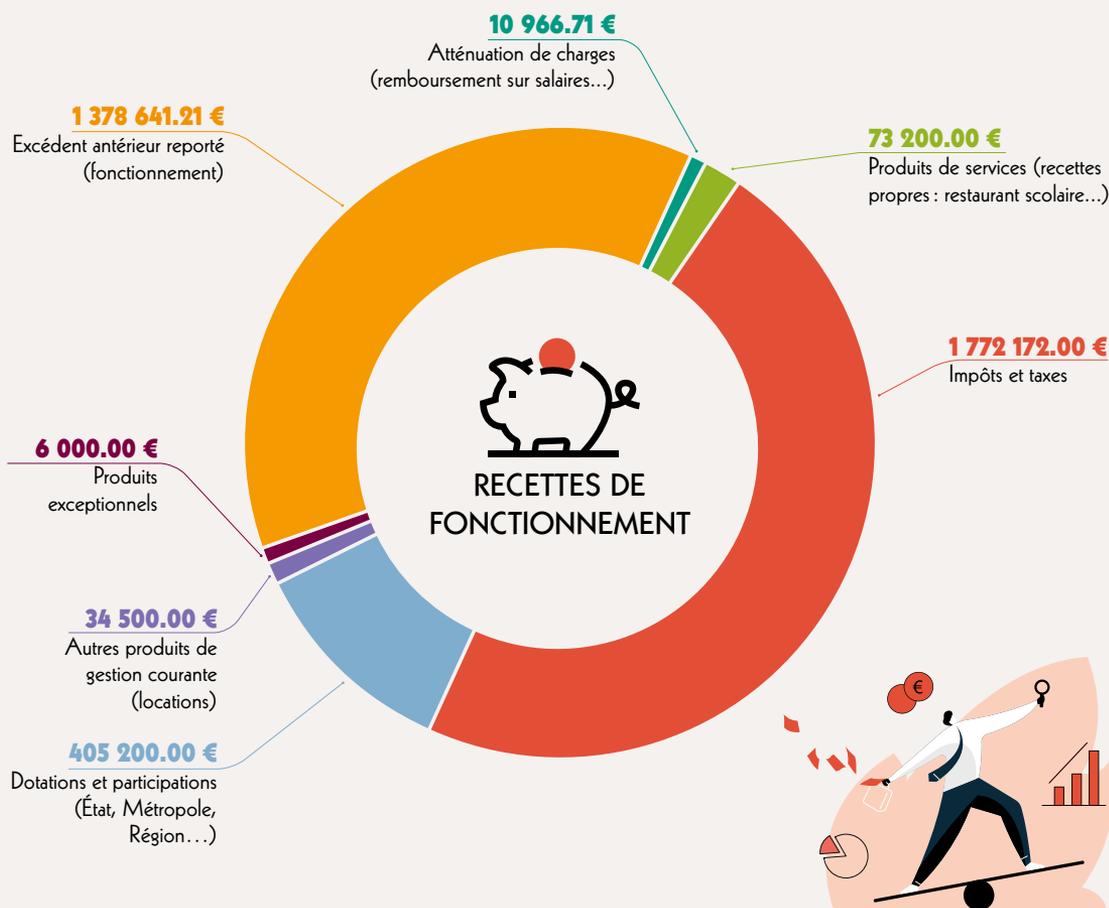
Par une gestion prudente et prévoyante la commune a réussi à absorber les fortes dépenses imprévues liées à la crise sanitaire: - achats de masques et d'équipements de protection - protocoles de désinfection des locaux - accompagnement social - aides aux commerces... Des dépenses prises en compte dans le budget 2021 qui prévoit une enveloppe "COVID" fondée sur les bases des recommandations et directives en place depuis le début de pandémie.



SECTION FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement correspondent aux ressources dont dispose la commune pour financer ses dépenses de fonctionnement: impôts et taxes, des transferts de charges, des prestations de service, des dotations de l'État...



SECTION FONCTIONNEMENT

TOTAL
DES DÉPENSES

3 680 679.92 €



TOTAL
DES RECETTES

3 680 679.92 €



SECTION INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement au fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, l'investissement est lié aux projets à moyen ou long terme.

L'investissement dans une commune comprend des opérations qui se traduisent par une modification de la consistance ou de la valeur du patrimoine global de la collectivité territoriale : acquisitions de mobilier, de matériel informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux, sur des structures existantes ou en cours de création. Les remboursements d'emprunts en capital faisant également partie des dépenses d'investissement. En 2020, profitant des taux d'intérêts particulièrement bas, Albigny a emprunté

2 millions d'euros pour financer la rénovation de l'Espace Henri Saint Pierre et

ses nouveaux projets. Les remboursements commenceront en 2022.

Cette ressource permet à la commune de conserver sa capacité d'entretenir son patrimoine (bâtiments publics, écoles, voirie...), d'équiper convenablement ses services (mobilier, logiciels, informatique...), de s'engager sur la voie de la transition énergétique (isolation, basse consommation...) et d'embellir les espaces publics.

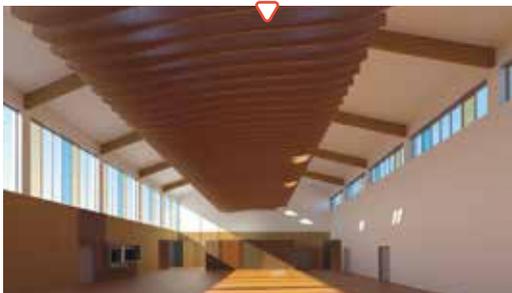
La volonté assumée de la Municipalité étant de continuer à investir pour participer à la relance de l'économie et à améliorer les services aux habitants.

SECTION INVESTISSEMENT



GRANDS PROJETS 2021

Rénovation de l'Espace Henri Saint-Pierre



Dans le budget 2021 sont inscrits des crédits pour améliorer la vie des petits Albignolais. Outre des dépenses d'équipement (mobilier de classes, matériel scolaire, équipements divers...), une étude énergétique est prévue sur les bâtiments scolaires à entretenir, complétée par une étude d'opportunité sur les projets de la petite enfance.



Groupe scolaire des Frères Voisin /
Restaurant scolaire / Périscolaire

Aménagement / Travaux au cimetière.
Reprise des murs, agrandissement columbarium, reprise des tombes.



Travaux et aménagements de bâtiments publics, agencements de terrains, voirie et réseaux.
(Études / Éventuelles réhabilitations énergétiques / Équipements)



DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Albigny aide ses associations en leur octroyant des subventions. En séance du 9 mars 2021, le Conseil municipal a accordé près de 11 500€ de subventions à ces associations. La Municipalité soutient aussi ses associations par le prêt de matériels et d'équipements, la mise à disposition de locaux et de moyens humains dès que nécessaire...



CHANTIER DU CENTRE VILLAGE

Secrets de la vieille bâtisse

Depuis quelques semaines, les travaux vont bon train sur le chantier du futur immeuble du centre-village, sous le regard curieux des Albignolais. C'est pourquoi, lorsque les ouvriers ont extrait une énorme pierre taillée, l'association d'histoire Albiniaca a très vite été informée !

On se souvient qu'avant la démolition de l'ancien bâtiment Albiniaca avait, à l'initiative de Robert Perradin, dégagé de la peinture qui les dissimulait les décors des peintres lyonnais, Renée Besson et Pierre Paulin et rechercher la trace de ces œuvres qui ornaient l'ancienne maternelle.

Aujourd'hui, avec la **découverte sur le chantier d'un rouleau à dépiquer** on remonte au 19^e siècle, une période où l'agriculture représentait l'activité principale d'Albigny et si le fléau était couramment utilisé pour battre le blé, d'autres modes d'égrenage apparaissaient et précisément celui du **rouleau à dépiquer**. Fabriqué en pierre il servait à séparer le grain de la paille, tiré par un cheval il rendait l'opération de battage plus rapide et moins pénible. Les batteuses à bras, le manège entraîné par des bœufs et les 1^{ères} batteuses à vapeur en 1860 poursuivront l'évolution des technologies agricoles.

Pour comprendre cette nouvelle découverte sur le chantier, rappelons que la plupart des bâtiments de la cour du lavoir constituaient les dépendances de la maison de maître, aujourd'hui l'Accueil et ce jusqu'en 1936, date de la vente du domaine à la commune. On y trouvait aussi les logements de l'intendant et des valets (actuel Club des Jours Heureux), une grange, une écurie et une basse-cour. ▸

PATRIMOINE HISTORIQUE

Mis en lumière des trésors oubliés

Marie-Jo Convard et Robert Perradin, tous deux Albignolais de longue date et passionnés par l'histoire de la commune, ont redécouvert par hasard il y a quelques années, une liste de noms des gardes des voies de communication 14/18, gravée sur un des côtés du pont SNCF de la rue Germain.

À l'époque, ces gardes surveillaient les voies et signalaient tous les incidents ou présences de l'ennemi aux alentours.

Ce pan de notre histoire révélé, à la demande de Marie-Jo, l'ancienne Municipalité a fait nettoyer la plaque et remettre en état sa gravure pour garder intact cette trace du passé. Toujours dans cette volonté de conserver ce qui nous rattache au passé, Marie-Jo a demandé à la Mairie s'il était possible de faire nettoyer, repeindre et protéger de l'usure du temps les anciennes plaques des rues Germain et Lefebvre et de l'avenue Gabriel Péri. Ceci a été fait, les plaques ont retrouvé une 2^e jeunesse.



Avant /après

ALBIGNY ACCUEILLE LE TRIMEDSPORT

1^{er} triathlon en relais des professions médicales



Un évènement inédit où pour la 1^{ère} fois, les physiothérapeutes vont se retrouver en qualité d'acteurs sur une manifestation sportive !

Un triathlon en relais où chaque participant, va pouvoir s'exprimer dans sa discipline favorite : **1,2km de natation** dans la Saône - **75km de vélo** et **20km de running** dans les Monts d'Or. Un parcours digne d'un « Iron Man », ouvert à tous les professionnels de santé (médecins, kiné, infirmiers, podologues, pharmaciens...) confirmés et étudiants de la région.

Venez nombreux participer à ce grand moment de sport et de convivialité dans le cadre unique des Monts d'Or et du Val de Saône, écrin exceptionnel pour ce 1^{er} Trimedsport qui accueillera un village sport santé avec des animations gratuites pour tous et un espace prépa-récup grâce aux nombreux partenaires de la journée.

RENDEZ-VOUS DIMANCHE 20 JUIN 2021
Ouverture du site à 7h
Départ de la 1^{ère} épreuve à 9h
Remise des prix à 18h

N'hésitez plus ! Montez votre « TEAM » avec 2 consœurs ou confrères.
Inscription sur TRIMEDSPORT :
<https://bit.ly/3svAjZX>



FOOTBALL CLUB RIVE DROITE

Recrutement saison 2021/2022

L'équipe vous attend pour renforcer son staff, faire avancer le club, échanger et mettre en place de nouveaux projets. Que vous soyez déjà formés en tant d'éducateurs/éducatrices, débutants ou bien parents, si l'aventure vous tente n'hésitez plus.
C'est ensemble que l'on avance !

+ D'info :
Noël Nicolas
Tél. : 06 35 48 32 28
EMail : 550077@laurafoot.org

+ D'info :
<https://www.cms-tv.com/trimedsport>

DIMANCHE 20 JUIN

TriMEDSPORT

TRIATHLON EN RELAIS DES PROFESSIONNELS MÉDICAUX

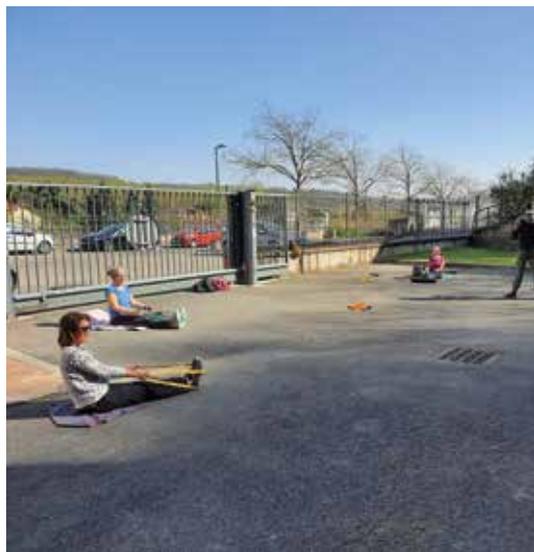
NOS PROFESSIONNELS DE SANTÉ SONT DES PERFORMEURS !

FAITES VOTRE ÉVALUATION SPORT SANTÉ !
Testez votre composition corporelle et votre équilibre alimentaire • Évaluez votre condition physique • Découvrez votre corps à travers de nouvelles technologies...

En partenariat avec

ALBIGNY GYM

Chaque semaine les animatrices se mobilisent pour diffuser des cours en visioconférence en « live » et des vidéos à suivre à toute heure pour chacune des disciplines enseignées : Yoga, Pilate, Renforcement musculaire, Gym douce, Sophrologie, Cross Training.



Dès que les conditions sanitaires et météorologiques le permettent des séances sont organisées en extérieur dans la cour de la Maison des Associations ou au stade.

Du lundi au jeudi et depuis fin mars le samedi pour le Cross training.

Tous ces cours rencontrent un certain succès et nombreux sont les adhérents qui ont plaisir à se retrouver pour partager une activité sportive qui fait du bien ! ▶

+ D'info :

Salima Kaabeche - Présidente

Tél. : 06 27 99 30 02

Site Internet Albigny Gym :

<http://albigny.gym.free.fr>

Email : albigny.gym@gmail.com

 albigny.gym.free.fr

ALBIGNY DANSE

Nos associations répondent présentes



Depuis le 1^{er} confinement du printemps 2020, pour maintenir le lien avec ses adhérents et les encourager à bouger, l'association propose des séances de « Country dance » en visioconférence. Une pratique à la maison adoptée par certains pour rester positif et garder la forme.

Avec l'assouplissement des règles sanitaires et le retour des beaux jours, depuis le mois d'avril les séances de Country sont organisées en extérieur dans la **cour de la Maison des Associations, le jeudi après-midi de 14h15 à 16h15 et le samedi de 13h à 15h**. Une organisation possible avec distanciation, gel et précautions d'usage.

Les responsables et animateurs d'Albigny Danse espèrent un retour à la normale au plus vite pour pouvoir remettre en route les cours de danse pour enfants, la danse en couple et l'activité de la chorale qui manquent à tous. ▶



+ D'info :

Sabine Andarelli – Présidente

Tél. : 06 11 57 30 38

Email : albigny.danse@hotmail.fr

 www.facebook.com/Albigny-danse-597035087446088

JUDO CLUB

Particulièrement concernée par les problématiques de distanciation sociale, la pratique du judo semblait impossible depuis un an ! C'était mal connaître les managers du Judo Club d'Albigny et Philippe Cance son Président, qui se mobilisent tous sans relâche depuis le printemps 2020 pour permettre à leurs adhérents de pratiquer leur sport favori !



Toute la semaine des cours sont proposés en visioconférence pour chaque catégorie de judokas, avec une forte implication des parents, des frères et sœurs et des ours en peluche pour jouer les partenaires des 4/5 ans, ce qui a bien souvent renforcé les liens par le partage de la pratique au dire des familles.

Pour les plus grands, le programme quotidien de préparation physique proposé, satisfait de nombreux jeunes qui s'y plient volontiers pour garder la forme. Dès que le temps le permet le club propose des séances d'entraînement en extérieur au stade de foot ou sur le parking

de la Maison des Associations. Sans oublier les virées sportives dans les Monts d'Or organisées pour les judokas confirmés.

Si le Judo Club a perdu 30% de ses adhérents en 2020, Philippe Cance reste confiant et mise sur l'avenir ! Notamment avec la perspective de l'ouverture du nouveau Dojo à l'Espace Henri Saint Pierre en septembre prochain. ▶

+ D'info :
Philippe Cance - Président
Tél. : 06 21 64 25 31
Email : jcalbigny.pres@gmail.com

UNIS POUR ALBIGNY

Unis pour Albigny dans #Lutte Contre Le COVID

La santé de la population est la priorité absolue pour la majorité municipale, les élus sont sur tous les fronts pour continuer leurs actions. Mairie et bibliothèque restent ouvertes et adaptent leurs horaires. Dans les services, sur le terrain ou en télétravail, les agents municipaux continuent d'accomplir leur mission de service public.

L'école et l'accueil périscolaire sont ouverts pour les enfants des personnels soignants.

Le marché du samedi est maintenu pour les commerces alimentaires.

Les activités associatives sportives sont adaptées pour une pratique en extérieur.

Le CCAS est mobilisé auprès des personnes les plus vulnérables.

Le maire a généreusement fourni du matériel informatique pour la mise en place du centre de vaccination de Neuville S/S.

Grâce au Conseil Municipal des Enfants, la distribution des œufs en chocolat pour tous les élèves de l'école a permis d'apporter de la générosité en cette période difficile. Merci à tous les habitants qui appliquent avec le sens des responsabilités les gestes barrières. Merci à tous nos personnels soignants fortement mobilisés à l'hôpital (# CHG des Monts d'Or).

Ensemble, soyons responsables et unis. ▸

ALBIGNY POUR TOUS

Prochainement, sur le plateau des Avoraus, 6 200 m² de terres agricoles vont être bétonnées. Les grandes serres maraîchères installées depuis plusieurs décennies sont en cours de démontage.

Les élus d'Albigny pour tous se sont opposés à la décision du maire, Yves Chipier qui a délivré un permis d'aménager sur cette parcelle, avenue des Avoraus en octobre. Le permis prévoit la construction de 4 maisons et 4 logements groupés. Ce champ a pourtant été rendu non constructible depuis le nouveau PLU-H adopté en 2019 sur la Métropole.

Notre demande de recours gracieux du 28 novembre 2020 est restée sans réponse à ce jour. Nous ne comprenons pas cette inaction, qui va à l'encontre de l'intérêt général des Albignolais, et l'absence de débat au sein du conseil municipal ou même en commission sur un sujet aussi important que celui-ci.

Aujourd'hui, nous renouvelons notre demande. Monsieur le maire, nous vous demandons d'agir rapidement pour les Albignolais en établissant une stratégie sur la maîtrise de l'urbanisation et la protection du foncier agricole et naturel. Cette démarche doit intégrer les habitants et être débattue en conseil municipal. ▸

ALBIGNY ENSEMBLE, AUTREMENT

Quoi de neuf ? : La Covid-19 toujours l'ennemie...

Coté municipalité, sur ce 1^{er} trimestre, pour les habitants du quartier et bien d'autres Albignolais, après la démolition du bâtiment rue Chirat entraînant un espace dégagé bien agréable, une question commune a pris place: « comment les Équipes Municipales en charge de l'exécutif, sur les mandats précédents, ont pu passer à coté d'une telle pépite? En allant chercher de la trésorerie par une vente, alors que des projets communaux auraient sans difficulté, pu prendre place sur ce terrain idéal.

Nous l'avions proposé ; un des sujets de notre campagne municipale 2020 ; « donnons une âme à notre village » avec la construction sur ce terrain, d'une halle sous laquelle des activités extérieures auraient sans difficulté pris leurs places. Dans la campagne municipale de 2008 ; déjà dans les projets ; la création d'un lieu central, base de toute ouverture vers le futur, concrétisé par la réalisation « d'une place du village » 12 ans après les feux passent enfin au vert pour avancer sur ceci, rien dans cette direction ; un sentiment de gaspillage en découle, dommage, déception ...

À noter que Monsieur le Maire et son Equipe de l'exécutif actuel, sensible à ce projet, ont tout tenté, accompagnés par des Interlocuteurs de la Métropole, malheureusement ils sont arrivés à ce constat amère, dossier beaucoup trop avancé, depuis le chantier a débuté, triste héritage en conclusion. ▸



RUBRIQUE MÉDICALE

3 MÉDECINS : Groupe médical :

6 Esplanade Daniel Sarrabat

• **Dr Chloé LADOUS :**

**Lundi, mardi, jeudi, vendredi
sur rendez-vous : 04 78 91 58 34**

• **Dr Catherine BERNARD DE
VILLENEUVE : Mardi, mercredi,
vendredi, samedi en alternance
sur rendez-vous : 04 78 91 70 39**

• **Docteur Emmanuel GEROUDET :**
**Lundi, mercredi, jeudi, samedi
en alternance sur rendez-vous :
04 72 02 70 77**

2 ORTHOPHONISTES :

• **Françoise ROCHER,
Mélanie COLIN et Emilie CORSANI**
6 Esplanade Daniel Sarrabat
Sur rendez-vous : 04 78 98 28 30

1 PODOLOGUE PÉDICURE :

• **Corinne DESPERT**
Pédicure Podologue D.E.
2 place Verdun - 04 78 27 03 17

PHARMACIE DES 2 RIVES

13 rue Germain - 04 78 91 45 09
lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
et de 14h00 à 19h30, le samedi de
8h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00
Fermée : dimanche (sauf jour de
garde)
pharmades2rives@gmail.com

1 SAGE-FEMME :

• **Sandrine LYONS BURSI**
8 Esplanade Daniel Sarrabat
04 78 98 20 64 / 06 78 27 38 81
sur rendez-vous.)

3 INFIRMIERS :

• **Annick SALIGNAT,
Marie MICHEL et Vincent MALIAN**
Tél. : 04 78 91 61 07
Soins à domicile
6 Esplanade Daniel Sarrabat
Permanences : lundi au vendredi
de 9h15 à 9h45

2 OSTÉOPATHES :

• **Félix COMBIER**
Atelier des Possibles,
place de Verdun
06 44 96 11 39
Felix.combier@outlook.fr
• **Francis NYOCK**
8 Esplanade Daniel Sarrabat
Sur rendez-vous : 09 81 01 72 69

3 MASSEURS- KINÉSITHÉRAPEUTES :

• **Jérémie DAGUENET**
et Nadia ZOELLER,
6 Esplanade Daniel Sarrabat
Sur rendez-vous : 04 78 91 70 49
• **Blandine SALLÉ**
2 chemin du Tremblay
Sur rendez-vous : 06 78 28 14 19

2 PSYCHOLOGUES :

• **Marie-Thérèse BALAIS :**
8 Esplanade Daniel Sarrabat
Sur rendez-vous : 07 68 46 36 32
• **Ludovic ISSARTEL - Atelier des**
Possibles, place de Verdun
Tél : 06 83 84 18 69 / psychologue.
issartel@gmail.com

